

Tableau 1. Surveillance du cancer du poumon : Nombre de cas, nombre de travailleurs employés, et rapports de risque dans chaque groupe d'industries

Code CCDP *	Groupe professionnel	Nombre de cas	Nombre de travailleurs employés	Rapport de risque, HR (95% IC) †
1	Agriculture	370	35,010	0,91 (0,82-1,01)
2/3	Forêts, pêche et piégeage	249	10,696	1,25 (1,10-1,42)
4	Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	780	23,173	1,40 (1,31-1,51)
5	Industries manufacturières	12,453	693,490	1,04 (1,02-1,07)
6	Construction	3,568	210,957	1,13 (1,09-1,17)
7	Transports, communications et autres services publics	3,483	197,194	1,13 (1,09-1,17)
8	Commerce	5,306	429,234	1,03 (1,00-1,06)
9	Finances, assurances et affaires immobilières	466	23,989	1,05 (0,96-1,15)
10	Services socio-culturels, commerciaux et personnels	7,160	599,548	0,91 (0,89-0,94)
11	Administration publique et défense	3,259	190,864	0,99 (0,95-1,03)
* CTI : Classification type des industries (1970)				
† Risque de développer la maladie dans un groupe donné par rapport à tous les autres				

Tableau 2. Surveillance du cancer du poumon : Nombre de cas, nombre de travailleurs employés, et rapports de risque dans chaque groupe de professions

Code CCDP *	Groupe professionnel	Nombre de cas	Nombre de travailleurs employés	Rapport de risque, HR (95% IC) †
11	Directeurs, administrateurs et personnel assimilé	344	30,994	0,81 (0,73-0,90)
21	Travailleurs des sciences naturelles, techniques et mathématiques	278	26,342	0,75 (0,67-0,84)
23	Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes	250	30,713	0,95 (0,84-1,08)
25	Membres du clergé et assimilés	0	128	–
27	Enseignants et personnel assimilé	328	48,476	0,51 (0,46-0,57)
31	Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés	1,441	135,341	0,83 (0,79-0,88)
33	Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé	130	14,992	0,98 (0,83-1,17)
41	Personnel administratif et travailleurs assimilés	2,777	197,315	1,04 (1,00-1,09)
51	Travailleurs spécialisés dans la vente	1,499	148,113	0,97 (0,93-1,03)
61	Travailleurs spécialisés dans les services	5,289	370,848	0,99 (0,96-1,02)

71	Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs	546	50,146	0,95 (0,87-1,03)
73	Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés	11	558	1,03 (0,57-1,86)
75	Travailleurs forestiers et bûcherons	215	10,680	1,15 (1,01-1,32)
77	Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés	432	13,028	1,43 (1,30-1,58)
81	Travailleurs des industries de transformation (minéraux, métaux, chimiques)	1,406	79,219	1,22 (1,15-1,28)
82	Travailleurs des industries de transformation (aliments, bois, textiles)	1,404	99,236	0,99 (0,94-1,04)
83	Usineurs et travailleurs des secteurs connexes	3,569	189,401	1,12 (1,09-1,16)
85	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation	5,714	328,270	1,02 (0,99-1,05)
87	Travailleurs du bâtiment	3,980	215,564	1,08 (1,05-1,12)
91	Personnel d'exploitation des transports	3,632	168,082	1,38 (1,33-1,42)
93	Manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs	2,488	153,025	1,16 (1,11-1,21)
95	Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines	556	28,299	1,10 (1,01-1,19)

99	Travailleurs non classés ailleurs	3,364	215,227	1,12 (1,08-1,16)
* CCDP: Classification canadienne descriptive des professions (1971)				
† Risque de développer la maladie dans un groupe donné par rapport à tous les autres				

Veillez noter que nos résultats peuvent différer de celles que nous avons publiés ou présentés. Cela peut être attribuer aux définitions que nous utilisons pour identifier les cas, aux approches méthodologiques et le suivi en cours de la cohort dans le système de surveillance.